

ANTI-CORRUPTION HELPDESK

PROVIDING ON-DEMAND RESEARCH TO HELP FIGHT CORRUPTION

CORRUPTION ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN CÔTE D'IVOIRE

QUESTION

Nous souhaiterions avoir une vue d'ensemble de la corruption et de la lutte contre ce phénomène en Côte d'Ivoire, en particulier en ce qui concerne les mesures prises pour contrer la petite corruption, la grande corruption et le blanchiment d'argent, ainsi que les acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption.

SOMMAIRE

1. Présentation de la corruption en Côte d'Ivoire
2. La lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire
3. Bibliographie

REMARQUE

Ce document est la mise à jour d'un profil de pays réalisé en 2013.



Auteur(s)

Marie Chêne, Transparency International,
tihelpdesk@transparency.org

Revu par

Transparency International Cameroon

Date : 14 mars 2016

RESUME

La Côte d'Ivoire sort de plus de dix ans d'agitation politique et de conflit ethnique qui ont vu le pays plonger dans la guerre civile, culminant avec la violence post-électorale d'après 2010. Une série d'événements qui ont sérieusement éprouvé l'état de droit et l'efficacité de son système de gouvernance. La corruption, elle, demeure endémique et systémique et affecte la société à tous les niveaux. La corruption de la justice ainsi que des forces de police et de sécurité est particulièrement alarmante, en ce qu'elle nourrit une certaine forme d'impunité.

Ces dernières années, Alassane Ouattara a fait de la lutte contre la corruption une des priorités de son mandat de président, avec l'adoption d'un certain nombre de mesures pour relever les nombreux défis auxquels le pays doit faire face en matière de gouvernance. Le décret anti-corruption de 2013 est particulièrement important à cet égard, ainsi que la mise en place de nouveaux services de lutte contre la corruption : la Brigade de Lutte contre la Corruption (2012), la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (2014) ou l'Unité de Lutte contre le Racket (2014), destinée à mettre fin au racket au niveau des barrages routiers. S'il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de ces mesures, la plupart des indicateurs de gouvernance témoignent de réels progrès ces dernières années en matière de lutte contre la corruption.

1 PRESENTATION DES PROBLEMES DE CORRUPTION EN COTE D'IVOIRE

Contexte

Durant les décennies qui ont suivi l'indépendance obtenue en 1960, la Côte d'Ivoire connaît une période de relative stabilité économique et politique sous la férule autoritaire du président Félix Houphouët-Boigny, jusqu'à sa mort en 1993 et la crise politique ouverte par le débat sur sa succession. Contrairement à Houphouët-Boigny, qui cherchait à éviter tout conflit ethnique, son successeur, Henri Konan Bédié, met en avant le concept d'« ivoirité » pour exclure son principal rival, Alassane Ouattara et ses partisans (majoritairement issus du nord du pays) de la compétition électorale, créant ainsi de vives tensions dans le pays. De nombreux citoyens se voient alors écartés de la communauté nationale, et les relations entre les nombreux groupes ethniques du pays se dégradent ; des incidents éclatent et l'insécurité règne. Après le renversement du président Bédié en 1999, Laurent Gbagbo accède au pouvoir par les urnes après la disqualification d'Alassane Ouattara par la Cour Suprême, qui le soupçonne d'être de nationalité burkinabaise. Les tensions persistent jusqu'à atteindre un point de non-retour avec le coup d'Etat de 2002 qui plonge le pays dans la guerre civile entre les rebelles du Nord et le Sud où siège le gouvernement. La Côte d'Ivoire est coupée en deux.

Si les combats, pour l'essentiel, cessent en 2004, le pays se voit imposer un embargo sur les armes et la supervision d'une mission des Nations unies, dans un climat de tensions et de divisions toujours vives. Un accord de paix est finalement signé en 2007 à Ouagadougou sous l'égide du président burkinabé Blaise Compaoré, qui instaure un gouvernement d'union nationale. Laurent Gbagbo conserve la présidence, tandis que le chef des rebelles, Guillaume Soro, est nommé premier ministre (Bertelsmann Foundation 2016).

Les élections censées mettre un terme au conflit sont plusieurs fois repoussées, avant d'être enfin organisées en octobre 2010. Mais le scrutin remet le feu au poudre. Gbagbo refuse de reconnaître la victoire d'Alassane Ouattara, pourtant soutenu par la communauté internationale. Les forces de maintien de la paix de l'ONU interviennent. Des milliers de personnes trouvent la mort dans le conflit qui suit et un million de civils sont déplacés en l'espace de quelques mois. Ouattara finit par accéder au pouvoir en 2011, après la prise du sud du pays par ses partisans et la destitution de Laurent Gbagbo, déféré devant la Cour internationale de justice de La Haye

pour crime contre l'humanité (BBC 2016).

Si la réélection d'Alassane Ouattara à un nouveau mandat de cinq ans se déroule de manière pacifique en octobre 2015, les institutions démocratiques demeurent fragiles, dans la lignée d'une longue tradition de mainmise présidentielle sur la vie politique du pays. À l'instar de ses prédécesseurs, Ouattara exerce un pouvoir sans partage et la prise de décision reste concentrée dans les mains d'un groupe restreint et fermé de dirigeants d'un certain âge (Bertelsmann Foundation 2016).

Malgré ce climat d'instabilité, la Côte d'Ivoire demeure un des principaux producteurs mondiaux de fève de cacao, de café et d'huile de palme. Elle jouit d'une relative santé économique, en partie grâce aux réformes de Ouattara dans l'administration, l'économie, la santé, l'éducation et les infrastructures (Bertelsmann Foundation 2016). Le pays affiche un solide taux de croissance estimé à 8,3 % sur deux ans en 2014 et des perspectives similaires pour 2015 et 2016 (Africa Economic Outlook 2016). La Côte d'Ivoire est l'une des principales économies de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle représente 40 % du PIB de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UK Government 2016). Malgré son statut de puissance économique régionale, elle est classée 172^e sur 188 dans l'indice de développement humain, ce qui démontre que de très nombreux progrès restent à faire dans ce domaine (UNDP 2015).

L'économie ivoirienne repose massivement sur l'agriculture, avec deux-tiers de la population travaillant dans ce secteur. Le pays produit également du pétrole et du gaz, du diamant, de l'or et du minerai de manganèse. L'extraction minière et la production d'hydrocarbures devrait se développer au cours des années à venir, dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à réduire la dépendance du pays à l'égard d'une unique matière première, le cacao, qui représentait en 2012 28,5 % des exportations totales ([site web de l'ITIE](#)).

Etendue et manifestations de la corruption

Etendue de la corruption

Dans ce cadre de bouleversements politiques, d'instabilité et de défaillance des structures de gouvernance, la corruption est perçue comme omniprésente, infiltrant toutes les couches de la société. La plupart des observateurs estiment que cette corruption endémique constitue un frein majeur

à l'investissement et à la croissance économique dans le pays (US Department of State 2015). L'indice de perception de la corruption 2015 de Transparency International classe le pays 107^e sur 168, avec une note de 32 sur une échelle de 0 à 100 qui indique une corruption systémique.

Dans le rapport 2015-2016 sur la compétitivité internationale du Forum économique mondial, la Côte d'Ivoire obtient une note de 3,8 en matière d'éthique et de corruption sur une échelle de 1 (le plus corrompu) à 7 (le moins corrompu). Selon la Heritage Foundation, la corruption constitue un problème majeur : elle attribue au pays une note de 32 sur 100 qui témoigne d'une corruption généralisée. Son rapport indique par ailleurs que les responsables d'actes de corruption sont rarement inquiétés, malgré une politique officielle de « tolérance zéro » (Heritage Foundation 2016). Dans le cadre de l'enquête auprès des entreprises menée par la Banque mondiale en 2009, 75 % des sociétés interrogées voyaient la corruption comme une entrave majeure à la conduite de leurs opérations (World Bank 2009).

Si la corruption demeure endémique, il existe tout de même quelques signes de progrès sur les dernières années. Malgré les mauvais résultats du pays dans les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, la situation semble s'être améliorée depuis 2009 (à part en matière de stabilité politique), avec des progrès importants dans les domaines suivants : « état de droit » (30,29 en 2014 contre 7,11 en 2009, sur une échelle de 0 à 100), « être à l'écoute et rendre compte » (32,02 contre 15,17), « fardeau réglementaire » (29,33 contre 18,66) et « efficacité des pouvoirs publics » (21,15 contre 11,48). C'est en matière de maîtrise de la corruption que le pays a réalisé les progrès les plus significatifs, passant d'une note de 12,44 en 2009 à 41,83 en 2014.

Formes de corruption

Petite corruption et corruption de l'appareil bureaucratique

La guerre civile et la division du pays ont affaibli les structures de gouvernance, avec l'établissement de deux structures parallèles et la partition *de facto* du territoire. La fondation Bertelsmann fait état de progrès majeurs dans le rétablissement de l'appareil d'État dans tout le pays après la crise de 2010-2011 (Bertelsmann Foundation 2016).

La petite corruption n'en demeure pas moins profondément enracinée dans le quotidien

administratif, à tel point qu'elle est devenue une pratique « normale », qui affecte la confiance des citoyens dans les pouvoirs publics et la capacité à gouverner efficacement (Institute for National Security and Counterterrorism 2014). L'excès de démarches administratives, le manque de ressources et de compétences et le bas niveau de salaire créent un terreau fertile pour les paiements de facilitation (Freedom House 2012; Gnombrerou 2015). Il est ainsi fréquent de voir des agents publics réclamer des pots-de-vin pour arrondir leurs fins de mois. En 2013, le salaire minimum a été fixé à 104 dollars par le gouvernement, mais la mesure n'a toujours pas été appliquée.

Si la Côte d'Ivoire s'en sort mieux que ses voisins en terme de facilité à faire des affaires, plus de 30 % des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête de la Banque mondiale affirmaient devoir s'acquitter de « cadeaux » pour obtenir une licence d'exploitation.

L'obtention de documents officiels (cachet de l'administration, certificat de naissance, certificat d'immatriculation, etc.) est souvent conditionnée par le versement de commissions officieuses à un agent public. Dédouaner des biens dans les ports requiert souvent le versement de commissions très élevées et il arrive que des conteneurs soient immobilisés au port d'Abidjan pendant des mois à cause de la corruption des services de douanes. De nombreuses entreprises affirment que la corruption constitue un frein majeur à la conduite des affaires dans le pays (US Department of State 2015).

En l'absence de mécanismes efficaces de contrôle, la longue tradition de mauvaise gestion des finances publiques se poursuit au fil des gouvernements (Bertelsmann Foundation 2016). Le rapport sur la compétitivité mondiale 2015-2016 indique que le détournement de fonds publics (avec une note de 3,5 sur une échelle de 1 à 7) reste un des principaux problèmes de corruption que connaît le pays, devant le versement de pots-de-vin (4,2). Des contrôles renforcés au cours des trois dernières années ont révélé un nombre considérable d'employés fantômes au sein des effectifs de l'administration (Global Integrity 2015).

Grande corruption et corruption politique

Il existe aussi des cas de grande corruption et de corruption politique relayés par les médias ou les organisations de la société civile, impliquant souvent de hauts responsables de l'administration. Les marchés publics sont particulièrement vulnérables à ce type de corruption (voir ci-dessous). Seuls de rares cas ont fait l'objet de poursuites judiciaires ces

dernières années ; parmi ceux-là, on peut citer le détournement de l'équivalent de 400 000 dollars de fonds publics par quatre agents du ministère de la Santé et le directeur d'une société privée entre 2009 et 2010. Ou encore une affaire impliquant d'anciens barons du secteur du café et de la fève de cacao, un des plus grands scandales de corruption ayant éclaboussé le pays (Gnomblerou 2015). La corruption est à ce point ancrée dans la vie publique ivoirienne que les élus corrompus subissent rarement les foudres des médias ou de la société civile. Les cas de corruption sont rarement étalés au grand jour et les responsables jouissent d'une véritable impunité (Bertelsmann Foundation 2016).

Entre 2002 et 2011, la Côte d'Ivoire n'était pas considérée comme une démocratie électorale, puisque les divers gouvernements étaient issus de coups d'Etat ou d'accords de paix chapeautés par la communauté internationale. La lutte acharnée pour le pouvoir et le manque de confiance dans les organismes chargés de contrôler le processus électoral ont conduit à un épilogue sanglant aux élections de 2010 (Freedom House 2012). Si la loi interdit la formation de partis politiques sur des bases ethniques ou religieuses, l'ethnicité demeure dans les faits un critère majeur d'appartenance à telle ou telle formation, et les affiliations politiques ont généralement tendance à s'aligner sur les frontières géographiques ou ethniques – autant d'éléments qui n'ont fait qu'exacerber les tensions au sein du pays (US Department of State 2014). Comme indiqué précédemment, le concept d'ivoirité, utilisé pour exclure Ouattara de l'arène politique dans les années 2000, a été une des principales causes du conflit. Une loi sur la nationalité entrée en vigueur en 2014 autorise les étrangers mariés à des ressortissants ivoiriens d'acquérir la nationalité ivoirienne, mais son impact n'est pas encore visible (Freedom House 2015).

La réforme de la commission électorale indépendante (CEI), présentée en amont de l'élection présidentielle de 2015, a suscité des débats houleux, avant d'être finalement adoptée en mai 2014 après des mois de négociations. Le classement 2015 de Freedom House sur les libertés politiques indique une amélioration en Côte d'Ivoire après l'élection d'octobre 2015, considérée comme la plus libre, la plus équitable et la plus pacifique de l'histoire récente du pays (US Department of State 2014).

De nombreux observateurs soulignent néanmoins l'impunité dont ont joui les partisans de Ouattara pour des crimes graves, certains impliquant des faits de corruption. Ils estiment également que les commandants rebelles auxquels Ouattara doit sa victoire de 2011 continuent d'exercer une influence malvenue sur la prise de décision politique (Human

Right Watch 2014; Freedom House 2015). Le rapport sur la compétitivité du Forum économique mondiale attribue à la Côte d'Ivoire une note de 3,7 sur une échelle de 1 à 7 en matière de confiance des citoyens dans leurs élus.

Népotisme et favoritisme

L'appartenance tribale et les relations politiques influencent traditionnellement la nomination à certains postes, les meilleurs étant réservés aux membres de la famille ou d'une même tribu (Gnomblerou 2015). Le favoritisme et le népotisme demeurent profondément ancrés dans la vie politique ivoirienne, malgré la « charte d'éthique » que Ouattara a fait signer à ses ministres. La plupart des membres du gouvernement viennent du nord du pays et bon nombre des membres de la famille du président occupent des positions stratégiques au sein de l'administration (Wickberg 2013). Son frère Téné Birahima Ouattara, par exemple, surnommé « photocopie » en raison de sa ressemblance avec son aîné, occupe le poste de ministre des Affaires présidentielles ([Birahima Téné Ouattara Blog – BTOB](#)). Global Integrity, dans un rapport de 2015, confirme également que les nominations ne sont pas basées sur le mérite, mais sur des critères opaques comme les relations politiques ou familiales.

Les responsables politiques tendent par ailleurs à développer leur propre région et à accorder un traitement de faveurs aux citoyens qui en sont issus. Source de népotisme et d'inégalités, cette pratique favorise également la corruption, dans la mesure où la culture du cadeau offert en signe de gratitude pour un service rendu est très présente en Côte d'Ivoire.

Blanchiment d'argent

Dans cette période post-guerre civile, le blanchiment d'argent demeure un problème majeur en Côte d'Ivoire. Le blanchiment des sommes obtenues illégalement a contribué à alimenter le conflit en finançant et en enrichissant les groupes rebelles et les dirigeants politiques. De fait, le trafic illicite de ressources naturelles et d'armes a pu constituer une raison pour les responsables publics et les chefs rebelles d'entraver le travail des forces de rétablissement de la paix (Freedom House 2012; Global Witness 2007).

Le pays demeure caractérisé par un manque de contrôle des finances, une économie informelle importante, le trafic illicite de biens de consommation et de produits agricoles, la participation de certains acteurs à des activités criminelles transfrontalières comme le trafic d'armes et d'êtres humains et le blanchiment des recettes issues de ces activités. En Côte d'Ivoire, le blanchiment d'argent par des voies commerciales est une pratique

courante, notamment dans le secteur de l'immobilier, des métaux précieux et de l'agriculture. Les contrebandiers profitent de la porosité des frontières pour générer des flux illicites de capitaux qui sont ensuite blanchis par des échanges d'argent liquide ou des transferts informels (bureaux de change, transferts par téléphones mobiles, etc.). Par ailleurs, les établissements bancaires, les institutions financières, les revendeurs de voitures et les agences immobilières sont également utilisés pour blanchir des capitaux (GIABA 2013; US Department of State 2014 b).

Secteurs particulièrement vulnérables à la corruption

La justice, les douanes, l'administration fiscale et les forces de sécurité constituent les secteurs les plus affectés par la corruption en Côte d'Ivoire (US Department of State 2014).

Forces de police et de sécurité

C'est à la police (assistée d'une cellule d'enquête spéciale composite), à la gendarmerie, aux Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et à la Direction de Surveillance du Territoire (DST) qu'il incombe de faire respecter les lois dans le pays. La police est considérée comme inefficace, avec des équipements insuffisants et une formation inadaptée. Conséquence, les FRCI prennent en charge une bonne partie de leurs prérogatives. Pourtant, pour ces dernières également, la formation est insuffisante et les structures de commandement et de contrôle inadaptées (US Department of State 2015).

L'impunité et la corruption sont généralisées dans le secteur. Les barrages routiers, en particulier, sont utilisés par la police pour extorquer des pots-de-vin. Le problème est si répandu qu'une Unité de Lutte contre le Racket a été mise en place pour lutter contre ces pratiques. Si l'extorsion est en baisse à Abidjan et sur les principales routes utilisées par les expatriés, la pratique demeure monnaie courante sur les routes secondaires (Human Right Watch 2014).

Certains observateurs estiment également que, depuis l'arrivée de Ouattara au pouvoir, les forces de sécurité qui lui sont loyales se livrent à des entreprises de spoliation comme la contrebande ou la mise en place de systèmes de taxation parallèle sur le cacao, le bois, les diamants et autres ressources naturelles. Les individus aux commandes sont soupçonnés d'utiliser ce type de revenus illicites pour leur enrichissement personnel ainsi que pour s'assurer la loyauté des anciens combattants

(Human Right Watch 2015).

L'indice de corruption dans le secteur de la défense, développé par Transparency International Royaume-Uni, place la Côte d'Ivoire dans le groupe des pays présentant un fort risque de corruption dans le secteur de la défense et de la sécurité, avec des lacunes majeures en matière opérationnelle et financière, ainsi que dans les marchés publics, la politique et le recrutement (Transparency International UK 2015). La vulnérabilité à la corruption s'explique par un manque de transparence budgétaire, l'absence de contrôle des comptes, l'opacité des marchés publics ou encore la présence d'intérêts financiers illicites dans le secteur du cacao et du diamant (Transparency International 2012).

Face à ces défis, le sentiment général est que le gouvernement n'affiche aucune volonté de poursuivre ses partisans pour les crimes commis à la suite de l'élection de 2010 et toute l'activité illicite qui en a découlé. Une attitude qui ne fait que renforcer la culture de l'impunité au sein des forces de sécurité (Bertelsmann Foundation 2016; US Department of State 2015).

La police militaire et le tribunal militaire sont chargés d'enquêter et de statuer sur les abus perpétrés par les services de sécurité. Pour autant, très peu de condamnations d'envergure ont été prononcées pour des abus commis pendant ou après la crise post-électorale. De nombreux cas se soldent par des sanctions internes ou voient simplement l'enquête tourner court (US Department of State 2015).

Marchés publics

Un autre secteur particulièrement préoccupant est celui des marchés publics. La passation de marché en Côte d'Ivoire se caractérise par son manque de transparence ; offres truquées, favoritisme et absence de critères transparents pour le choix du candidat sont considérés comme fréquents. Les autorités ont ainsi été critiquées en 2013 pour avoir attribué un marché gigantesque de construction d'un terminal à conteneur sur le port d'Abidjan à une société française alors qu'une entreprise suisse avait présenté une offre plus intéressante financièrement (US Department of State 2015). Les entreprises accusent également les pouvoirs publics ivoiriens de choisir les candidats qui les ont contactés directement plutôt que de suivre une procédure standard d'appel d'offre. Elles font également état d'un favoritisme omniprésent et du détournement régulier de fonds publics (World Economic Forum 2016). Les pots-de-vin sont également monnaie courante. L'enquête de la Banque mondiale auprès du secteur privé indique que plus de 30 % des

entreprises interrogées affirmaient devoir s'acquitter de « cadeaux » pour obtenir un marché public, à hauteur de 3,2 % de la valeur du contrat.

Les règles relatives aux marchés publics sont souvent outrepassées. On estime qu'en 2013, 80 % des contrats passés par l'Etat ont été attribués sans procédure d'appel d'offre, contre 40 % en 2012. Les autorités justifient ces passations à candidat unique par le besoin d'un développement rapide. Un rapport indique que, si certains contrats sont exécutés de manière satisfaisante à des coûts comparables à des contrats similaires, la passation à candidat unique s'avérait injustifiée dans 95 % des cas (Freedom House 2015).

Le contrôle de ces passations est assuré par l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Un cadre général de régulation des marchés publics a été adopté en 2009 afin d'harmoniser les procédures au sein du pays et de mettre la Côte d'Ivoire en conformité avec les directives de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine portant contrôle et régulation des marchés publics. Un service centralisé d'appel d'offres a été mis en place au sein du ministère des Finances pour aligner le pays sur les normes internationales en la matière. Malgré tous ces efforts, la passation de marchés en Côte d'Ivoire demeure une zone à fort risque de corruption (US Department of State 2015).

Ressources naturelles

Les ressources naturelles constituent également un secteur vulnérable à la corruption. Les conséquences des affrontements qui ont fait rage dans le pays s'y font particulièrement sentir, les ressources du pays ayant été mobilisées par les belligérants pour financer leur effort de guerre (Global Witness 2007).

Agriculture

Le secteur du cacao, en particulier, a été mis à contribution pendant le conflit pour financer l'achat d'armes et enrichir les belligérants, comme l'indique un rapport de 2007 de Global Witness. Le rapport montre que le groupe rebelle des Forces Nouvelles et le gouvernement se sont tous deux livrés à des actes de corruption et de détournement de fonds en exploitant à mauvais escient le commerce du cacao, ce qui a entravé la résolution de la crise. Les présidents successifs ont tous placé leurs alliés à des postes stratégiques, en maintenant à dessein une structure organisationnelle complexe et opaque dans le secteur. Ce refus systématique de la

transparence et de l'ouverture offre aux responsables publics toute latitude pour profiter à leur guise du juteux commerce des ressources naturelles du pays (Global Witness 2007). Les travaux de recherche sur le sujet ne sont pas suffisants à l'heure actuelle pour juger de l'évolution de la situation depuis la publication de ce rapport.

Jusqu'à récemment, les tribunaux avaient été peu enclins à poursuivre et à sanctionner les auteurs d'abus dans le secteur des ressources naturelles. D'anciens responsables de l'industrie du cacao ont été reconnus coupables d'avoir détourné des millions entre 2002 et 2008, mais aucune enquête n'a encore été menée sur le rôle de hauts dirigeants dans ce trafic (Human Right Watch 2014).

Malgré des tentatives de réforme dans le secteur du cacao, du café, du coton et de l'anacarde, les institutions en charge du suivi, du contrôle et de la régulation de ces industries demeuraient inefficaces et opaques, soupçonnées de surcroît de mauvaise gestion. Un nouveau cadre juridico-règlementaire a finalement été mis en place en 2011, avec la création du Conseil du Café-Cacao et du Conseil du Coton et de l'Anacarde. Malgré ces avancées, les entreprises du secteur du cacao continuent de se plaindre du manque de transparence de la filière (US Department of State 2015).

Industries extractives

Le diamant représentait également une source importante de revenus pour les différents groupes armés. Les réserves du pays ont commencé à être exploitées et exportées illégalement après que le conseil de sécurité des Nations unies en a interdit l'exportation en 2005 en sus de l'embargo sur les armes (Wickberg 2013).

La Côte d'Ivoire commence bien à exploiter ses ressources de minerai, mais elle demeure avant tout un acteur majeur de l'industrie pétrolière dans la région ; on attend d'elle qu'elle développe la production et l'exportation d'hydrocarbures. L'Etat supervise la filière et y participe par l'intermédiaire de l'entreprise publique Petroci et ses filiales en partie détenues par des intérêts privés. Jusqu'à récemment, ce secteur était considéré comme extrêmement opaque, avec une vraie réticence de la part des autorités, des entreprises publiques et du secteur privé à diffuser des informations sur les réserves, la production et les revenus générés (Wickberg 2013).

Il convient toutefois de noter que les autorités

ivoiriennes ont réalisé d'importantes avancées dans le secteur des industries extractives avec un nouveau code sur l'exploitation minière qui s'est avéré décisif dans l'adhésion du pays au processus de Kimberley et à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI). Conséquence, les Nations unies ont décidé de lever l'embargo sur les diamants en 2014 et la Côte d'Ivoire a pu commencer à exporter des diamants certifiés par le processus de Kimberley en mars 2015 (US Department of State 2015). Le pays s'est également mis en conformité avec l'EITI en 2013, avec la production de rapports indiquant d'une part les sommes versées par les entreprises (taxes, etc.) et d'autre part les sommes reçues par l'Etat, de manière à pouvoir comparer les deux montants ([site web](#) de l'EITI).

2 LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN CÔTE D'IVOIRE

Présentation des principales mesures

L'administration Ouattara s'est engagée publiquement à lutter contre la corruption. Elle a pris à cet égard un certain nombre de mesures qui n'ont pas encore totalement convaincu les différents observateurs (Gnombrerou 2015). En 2010, le gouvernement émet un décret visant à renforcer les compétences du Secrétariat national à la gouvernance et au renforcement des capacités, afin de mieux répartir les ressources dédiées à la lutte contre la corruption. Un « plan national pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption » est lancé en 2013 et un certain nombre d'institutions sont mises en place, telles que la Brigade de Lutte contre la corruption en 2012, la Haute Autorité pour la bonne gouvernance en 2014 ou l'Unité de Lutte contre le Racket en 2012, destinée à mettre fin à la corruption dans les barrages routiers (voir ci-dessous). Pour autant, il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de ces mesures (Bertelsmann Foundation 2014). Des dispositifs ont été établis pour permettre aux citoyens de signaler les cas de corruption, avec notamment la possibilité de dénoncer les rackets des policiers. Des cellules spécialisées ont été mises en place au sein de l'appareil judiciaire et des magistrats spécialement affectés à l'instruction des affaires de corruption (Bertelsmann Foundation 2016).

En plus du renforcement du dispositif institutionnel de lutte contre la corruption, le gouvernement ivoirien cherche à améliorer l'accès des citoyens à l'information, avec la publication d'informations sur la

structure et le fonctionnement des institutions ainsi que d'une brève présentation des rapports sur les finances publiques. À ce stade, toutefois, les informations produites demeurent relativement sommaires (Gnombrerou 2015).

En juin 2013, le Comité National pour l'Eligibilité de la Côte d'Ivoire au Millenium Challenge Corporation et le Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités ont lancé une campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption avec une série de panneaux d'information et de spots télévisés. En septembre 2013, le gouvernement ont émis l'ordonnance 2013-660 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption (pour les employés du public comme pour ceux du privé) avec le soutien du PNUD. Elle a été ratifiée par le parlement en 2014.

Selon certains observateurs, il n'est pas encore certain que ces mesures soient réellement le signe d'une ferme volonté politique de lutter contre la corruption et qu'elles donnent les résultats escomptés. Il est vrai que la Côte d'Ivoire a plusieurs fois par le passé montré sa capacité à créer des lois et des institutions qui ne se sont pas traduites par des actions concrètes (Gnombrerou 2015).

Cadre juridique

Engagements internationaux

La Côte d'Ivoire a ratifié en 2012 la Convention des Nations unies contre la corruption et la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, ainsi que la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles s'y rapportant (sur la lutte contre la traite d'êtres humains).

Législation nationale

Le code pénal ivoirien confère le statut d'infraction pénale à la corruption active et passive d'agents publics : l'acte d'offrir, de donner ou de promettre un pot-de-vin, et celui de solliciter, d'agréer ou de recevoir un pot-de-vin. À l'inverse du code pénal, l'ordonnance 2013-660 relative à la lutte contre la corruption définit précisément la corruption transnationale, et elle énumère un certain nombre d'actes de corruption répréhensibles au sein de l'administration : abus de fonction, trafic d'influence, détournement de fonds, concussion, avantages illégitimes et corruption d'un agent public étranger. L'ordonnance détaille aussi les actes de corruption répréhensibles dans le secteur privé et interdit aux agents de l'administration de recevoir, directement ou indirectement, des promesses, dons ou présents

de la part d'une entreprise publique ou privée dans le cadre des contrats, marchés ou versements dont ils ont la responsabilité.

L'ordonnance 2013-660 prévoit la protection des lanceurs d'alerte (« dénonciateurs, victimes, témoins et experts ») ainsi que des membres de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance. Toutefois, l'étendue et les conditions de cette protection demeurent imprécises (Global Integrity 2015).

La Constitution garantit le droit des citoyens à l'accès à l'information. Une loi sur l'accès à l'information a été adoptée en 2014, avec la mise en place d'une commission chargée d'en contrôler la bonne application (Human Right Watch 2014; Global Integrity 2015). Les données relatives aux activités de l'administration sont aisément accessibles, mais varient selon les institutions (US Department of State 2014).

Quant au volet prévention, le président et certains hauts responsables (directeurs d'organismes publics, ministres, secrétaires d'Etat, élus) sont tenus de déclarer leur patrimoine, mais les déclarations ne sont pas accessibles au public. Dans la pratique, le régime de déclaration de patrimoine du pays est considéré comme inefficace (Global Integrity 2015). Le rapport annuel 2015 de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance indique que plus de la moitié des personnes tenues de déclarer leur patrimoine l'ont fait, mais il existe un certain flou quant à savoir comment ces déclarations sont traitées par l'institution. L'ordonnance 2013-660 établit des dispositions sur la régulation des conflits d'intérêt et prévoit des sanctions en cas de non-déclaration d'une situation où les intérêts privés d'un agent public risquent d'influencer l'exercice normal de ses fonctions. L'ordonnance exhorte les institutions publiques à adopter des codes et règles de conduite pour leurs agents.

Le dispositif anti-blanchiment d'argent mis en place par le gouvernement ivoirien est considéré comme efficace (US State Department 2014b). La loi de 2005 relative au blanchiment de capitaux confère à cette pratique le statut d'infraction pénale et impose des règles relatives à l'identification des clients, la déclaration d'opérations suspectes, etc. La législation ivoirienne va au-delà de la recommandation du GAFI de définir vingt « infractions d'origine », puisqu'elle considère comme « infraction d'origine » tout crime ou délit au sens de la loi (GIABA 2013). La Côte d'Ivoire est par ailleurs membre du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

Cadre institutionnel

Appareil judiciaire

La justice est également considérée comme un secteur particulièrement sensible à la corruption en Côte d'Ivoire. Elle a complètement cessé de fonctionner pendant toute la durée de la crise post-électorale ; toutes les décisions judiciaires étaient sujettes à la corruption (Wickberg 2013). Les 40 tribunaux du pays ont tous recommencé à fonctionner en 2014 (Freedom House 2015). Pour autant, la justice n'est toujours pas entièrement indépendante et elle est vulnérable aux interventions de l'exécutif, aussi bien dans ses décisions que dans sa doctrine (Bertelsmann Foundation 2016; Freedom House 2015).

Le manque d'indépendance de la justice est particulièrement criant dans le traitement des crimes de guerre, avec d'innombrables procédures engagées contre les partisans de Gbagbo tandis que les forces pro-Ouattara demeurent très peu inquiétées. (Bertelsmann Foundation 2016). Il en va de même des infractions de corruption : aucune poursuite n'a été engagée à l'encontre des anciens chefs rebelles qui ont accumulé des richesses pendant l'occupation du Nord du pays (Bertelsmann Foundation 2016). Les autorités continuent d'ajourner le procès de centaines de partisans de Laurent Gbagbo, dont certains sont détenus depuis 2012 (Freedom House 2015). Une situation qui risque d'alimenter un sentiment d'impunité pour d'autres formes de criminalité, comme les faits de corruption.

La justice doit également faire face à un manque considérable de ressources et de capacité ; la corruption y est très présente. Les interférences et le favoritisme basés sur les affiliations familiales ou ethniques y sont monnaie courante (Human Right Watch 2014).

Brigade de Lutte contre la corruption

La Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) a été mise en place en 2012 au sein de l'Inspection générale des Finances. Elle est dotée d'instruments permettant en théorie de prévenir et de freiner la corruption efficacement : saisine sur dénonciation, capacité d'enquête et contrôle des ressources financières gérées par le ministère. Si l'on peut craindre une certaine dépendance vis-à-vis de l'exécutif, la BLC semble témoigner de l'engagement du gouvernement à lutter contre la corruption et à promouvoir la transparence (Gnomblérou 2015).

Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance a été créée en 2013, mais n'a été complètement

opérationnelle qu'en 2014. Son action vise à prévenir et à réprimer les faits de corruption. Plus spécifiquement, elle a pour objectif de mener des enquêtes sur des pratiques de corruption, d'identifier les responsables et leurs complices, d'enregistrer et les dénonciations de faits de corruption et d'y donner suite, ainsi que de publier des rapports et de référer les cas de corruption au ministère public (Global Integrity 2015).

Avant sa création, d'autres institutions comme le Secrétariat National à la Bonne Gouvernance et au Renforcement des Capacités avaient des objectifs plus larges que la seule lutte contre la corruption : la Haute Autorité est la première de son genre à se concentrer exclusivement sur la prévention et la lutte contre la corruption. Selon les experts consultés pour la rédaction de cette note de synthèse, il est encore trop tôt pour juger de l'indépendance et de l'efficacité de cette instance, ou pour savoir si elle sera dotée de l'autonomie et des ressources nécessaires pour mener à bien sa mission.

La question des ressources, elle, a été posée dès la création de la Haute Autorité par certains observateurs qui les jugeaient insuffisantes devant l'ampleur de la corruption dans le pays (Freedom House 2015). En 2015, la Haute Autorité a reçu 63 dénonciations de corruption, qui sont aujourd'hui en cours de traitement. Parmi celles-là, six ont été redirigées vers le ministère public pour qu'une enquête approfondie soit menée (Tano 2016).

Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTI-CI)

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières de Côte d'Ivoire (CENTIF-CI) a été créée en 2006 au sein du ministère des Finances. Elle est entrée en fonction en mars 2008. Elle est chargée d'enquêter sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Elle dispose de vastes pouvoirs pour enquêter sur des transactions financières douteuses, y compris celles qui incluent des agents publics. La CENTIF-CI a été admise au sein du groupe Egmont en juillet 2010. Elle dispose d'une indépendance formelle et elle est autonome financièrement.

La lutte contre le blanchiment de capitaux passe par la mise en place d'une législation anti-blanchiment, par le renforcement des capacités des institutions financières, des compagnies d'assurances et des acteurs non-financiers tels que les notaires ou les avocats, ou encore par la coopération régionale et internationale. La Côte d'Ivoire est à la tête du réseau des CENTIF au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine.

Unité de lutte Contre le Racket)

En 2011, le pays a désigné 33 barrages routiers pour participer à sa campagne contre le racket ; de nombreux barrages illégaux demeurent visibles à l'intérieur du pays. L'Unité de Lutte contre le Racket a été mise en place en 2012 pour lutter contre l'extorsion pratiquée par des agents de police aux barrages routiers. Il convient néanmoins de noter qu'elle est dotée de ressources insuffisantes et qu'elle n'a pu accoucher que de résultats assez mitigés (US Department of State 2015). Les agents et leurs supérieurs sont souvent eux-mêmes impliqués dans ces trafics et passent de nombreuses violations sous silence. Le tribunal militaire est perçu comme assez inefficace dans son traitement des affaires déferées par l'Unité de Lutte contre le Racket (Human Right Watch 2015).

Secrétariat Général à la Bonne Gouvernance et au Renforcement des Capacités (SNGRC)

Le SNGRC a été créé en 2002 et modifié en 2010 pour promouvoir la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire, sous l'autorité du Premier Ministre. Il avait pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de bonne gouvernance. En plus d'une étude menée sur l'ensemble du pays, le SNGRC a plaidé en faveur de l'adoption d'une nouvelle loi anti-corruption et de la mise en place d'une commission anti-corruption (Wickberg 2013). Avec la création de la HABG en 2014, le SNGRC est devenu le Secrétariat au Renforcement des Capacités (Gnomblorou 2015) et a recentré sa mission sur le renforcement des capacités, laissant à la Haute Autorité le soin de lutter contre la corruption.

Cour des Comptes et Inspection Générale des Finances

Le contrôle des finances publiques est partagé entre la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances. La première est chargée de contrôler les dépenses de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des entreprises d'Etat. La seconde est placée sous l'autorité du ministère de l'Economie et des Finances ; elle est chargée de superviser l'usage des deniers publics et de prévenir les fraudes, les abus et la corruption.

Du fait du manque de ressources allouées à ces deux services, certains experts doutent de la capacité du dispositif en place à contrôler l'ensemble des finances publiques en Côte d'Ivoire (Wickberg 2013).

Le Médiateur de la République

En Côte d'Ivoire, le Médiateur de la République a les prérogatives d'un Ombudsman. Créée en 2000, cette autorité indépendante est chargée de régler les différends entre l'administration et les citoyens. Le médiateur est nommé par le président de la République sur recommandation du président de l'Assemblée nationale. En cas de faute, il peut être révoqué par le Conseil constitutionnel saisi par le président de la République – une disposition qui peut potentiellement remettre en cause l'indépendance de l'institution. Le site Internet du Médiateur de la République est accessible [ici](#).

Autres acteurs

Société civile

La législation ivoirienne garantit la liberté de réunion et d'association. S'il arrive dans la pratique que le droit d'association soit bafoué, en particulier pour les organisations et partis politiques, les organisations de la société civile opèrent plutôt librement en Côte d'Ivoire.

Au cours des quatre dernières années, le débat autour du dispositif juridico-institutionnel de lutte contre la corruption a conduit à l'émergence de réseaux au sein de la société civile dédiés à la promotion de la transparence et de la responsabilité publique, avec quelques initiatives qui demeurent néanmoins limitées. Le pays n'a pas de forte tradition de participation citoyenne, et celle-ci a été affaiblie par la polarisation politique, les divisions territoriales et les tensions ethnico-politiques (Bertelsmann Foundation 2016). La décennie de guerre civile, l'absence d'état de droit et la militarisation de la vie publique ont sérieusement ébranlé le militantisme politique. Les manifestations pacifiques risquent souvent d'accoucher de débordements violents et d'affrontements entre les manifestants et la police (Freedom House 2015).

Les groupes souhaitant organiser une manifestation dans des lieux fermés sont tenus d'en faire la demande par écrit auprès du ministère de l'Intérieur trois jours à l'avance. Mais, dans la pratique, l'exécutif contrôle d'une main de fer la scène politique ivoirienne. Les acteurs de la société civile prennent néanmoins une place de plus en plus importante, en particulier en ce qui concerne le processus électoral. Une situation qu'on ne saurait

mettre à l'actif du gouvernement actuel, plutôt réticent à voir la société civile participer aux affaires publiques (Bertelsmann Foundation 2016).

Parlementaires

Le parlement est composé d'une chambre unique, l'Assemblée nationale. La majorité actuelle, élue en 2012, est la première à avoir été mise en place après la décennie de crise qu'a connue la Côte d'Ivoire. La majorité des députés siégeant aujourd'hui n'ont jamais exercé de mandat parlementaire, à l'inverse de leurs prédécesseurs. Une situation qui s'explique par un renouvellement de près de 90 % des sièges. L'opposition, elle, est absente du parlement car elle n'a pas pris part aux dernières élections.

Dans ce contexte, il est inenvisageable que le parlement ivoirien joue un rôle dans la lutte contre la corruption. Il convient toutefois de noter que certains députés, avec le soutien du PNUD, ont fondé en 2014 une section nationale de l'APNAC, le Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption, et essaie de mettre la lutte contre la corruption à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Médias

La liberté d'expression et la liberté de la presse sont protégées par la Constitution. Le Conseil National de la Presse (CNP) est en charge de réglementer le secteur ; il a adopté des dispositions interdisant les discours incitant à la violence, à la haine ou à la rébellion (Freedom House 2015). Journalistes et organes de presse font souvent l'objet de sanctions ou de suspensions, ce qui compromet l'existence de médias indépendants et critiques vis-à-vis du pouvoir. L'autocensure est très présente dans le pays, où la société civile éprouve une certaine réticence à faire entendre sa voix (Wickberg 2013; Freedom House 2015).

Reporters sans frontières classe néanmoins la Côte d'Ivoire 80^e sur 180 dans son indice de la liberté de la presse 2015. La tendance générale est donc positive, puisque le pays était classé 96^e en 2013 et 159^e en 2012.

3 BIBLIOGRAPHIE

Africa Economic Outlook 2016. *Cote d'Ivoire*

<http://www.africaneconomicoutlook.org/en/country-notes/west-africa/cote-divoire/>

BBC 2016. *Country profile Côte d'Ivoire*.
<http://www.bbc.com/news/world-africa-13287216>

Bertelsmann Foundation 2016. *The Bertelsmann Transformation Index 2016. Côte d'Ivoire*. <http://www.bti-project.org/en/reports/country-reports/detail/itc/CIV/>

Freedom House 2015. *Freedom of the world Côte d'Ivoire*. <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2015/c-te-divoire>

Freedom House 2012. *Freedom of the world: Côte d'Ivoire*. <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/2012/c-te-divoire>

GIABA 2013. *Mutual Evaluation report 2012*
http://www.giaba.org/media/f/495_FRE-REM%20Co?te d'Ivoire.pdf

GIABA 2014. *Evaluation mutuelle: deuxième rapport de suivi* http://www.giaba.org/media/f/495_FRE-REM%20Co?te d'Ivoire.pdf

Global Integrity 2015. *Africa Integrity indicators : cote d'Ivoire*. http://aii.globalintegrity.org/indicator-details?country=cote_divoire&num=39&year=2015

Gnomblerou E . 2015. *Understanding the roots of corruption in Côte d'Ivoire*. <http://iosrjournals.org/iosr-jbm/papers/Vol17-issue2/Version-4/H017244253.pdf>

Heritage Foundation 2016. *Index of Economic Freedom Côte d'Ivoire*.
<http://www.heritage.org/index/country/cotedivoire>

Human Right watch 2015. *World report 2015 Côte d'Ivoire*
<https://www.hrw.org/world-report/2015/country-chapters/cote-divoire#658a15>

Human Right Watch 2014. *World report 2014 Côte d'Ivoire*. <https://www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/cote-divoire>

Institute for National Security and Counterterrorism 2014. *Côte d'Ivoire risk assessment*.
http://insct.syr.edu/wp-content/uploads/2014/05/IvoryCoast_Risk_Assessme

nt_Final2.pdf

Reporters without Borders 2015. *Press Freedom Index 2015*. <https://index.rsf.org/#/>

Tano A. 2016. *Côte d'Ivoire : Plus de 60 cas de corruption dénoncés auprès de la Haute autorité pour la bonne gouvernance en 2015*.
<http://ladiplomatiqedabidjan.com/index.php/politique/item/1374-cote-d-ivoire-plus-de-60-cas-de-corruption-denonces-aupres-de-la-haute-autorite-pour-la-bonne-gouvernance-en-2015>

Transparency International 2016. *2015 Corruption Perceptions Index*.
<https://www.transparency.org/cpi2015>

Transparency International UK. 2015. *UK's Government Defence Anti-Corruption Index*
<http://government.defenceindex.org/countries/republic-of-cote-divoire/>

Transparency International UK. 2012. *UK's Government Defence Anti-Corruption Index*
<http://defenceindex.org/>

UK Government 2016. *Overseas business risk: Côte d'Ivoire* .
<https://www.gov.uk/government/publications/overseas-business-risk-cote-divoire/overseas-business-risk-cote-divoire>

UNDP 2015. *Human Development Index 2015*
http://hdr.undp.org/sites/default/files/2015_human_development_report.pdf

US Department of State 2015. *2015 Investment climate statement Cote d'Ivoire*
<http://www.state.gov/documents/organization/241738.pdf>

US Department of State 2015. *2014 report on human rights practices* .

« Les réponses du Helpdesk anti-corruption constituent des notes de synthèse réalisées sur demande à destination des personnes et organisations travaillant dans le secteur du développement. Elles sont basées sur des informations publiquement disponibles et proposent un état des lieux de la recherche sur un sujet précis. Elles ne reflètent pas nécessairement la position officielle de Transparency International. »

<http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm#wrapper>

United States Department of State
2014 b *International Narcotics Control
Strategy Report – Côte d'Ivoire*
<http://www.state.gov/j/inl/rls/nrcrpt/2014/supplemental/227761.htm>

Wickberg S. 2013 Overview of corruption and anti-corruption in Côte d'Ivoire

World Bank 2014. *Worldwide Governance Indicators*
<http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#reports>

World Bank 2009. *Enterprise survey – Côte d'Ivoire*
<http://www.enterprisesurveys.org/data/exploreconomies/2009/côte-divoire>

World Economic Forum 2016. *Global Competitiveness report 2016-2015*
<http://reports.weforum.org/global-competitiveness-report-2015-2016/>